



Espace Naturel Sensible de Moselle



Les Gravières de Novéant-sur-Moselle

Infosite n°1 - Octobre 2014

Les Gravières de Novéant-sur-Moselle sont situées au cœur d'une mosaïque d'habitats naturels constituée entre autres de milieux forestiers et agricoles préservés, le tout en lien avec la vallée alluviale de la Moselle. Ces écosystèmes complexes et fragiles ont permis le maintien de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines sont protégées aux niveaux régional, national voire européen.

Fort de ce constat, la Communauté de Communes du Val de Moselle entend préserver cette richesse environnementale. Après la mise en place d'un batrachoduc sur la RD 657 permettant de rétablir la continuité écologique, la Communauté de Communes du Val de Moselle souhaite poursuivre son action en aménageant le site pour l'accueil et la sensibilisation du public.

S'inscrivant dans la politique des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général, les objectifs poursuivis visent à protéger et gérer écologiquement ce patrimoine naturel remarquable tout en veillant à le faire découvrir de manière raisonnée.

Les actions écologiques déjà accomplies vous sont présentées dans ce document. D'autres aménagements, tels que des actions en faveur des frayères, sont prévus pour les années à venir.

Ce projet est rendu possible grâce au partenariat avec le Conseil Général de la Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la commune de Novéant-sur-Moselle ainsi que les utilisateurs du site et les associations naturalistes locales. En feuilletant ce premier infosite, vous pourrez prendre conscience de la fragilité de ces lieux, et c'est pourquoi nous devons tous veiller à leur préservation.

M. Philippe HARDY
Président de la commission
« Environnement-Infrastructure »



Accompagner la nature des gravières sur le long terme...

La préservation du patrimoine naturel de l'ENS passe par la mise en place d'une **gestion pérenne des milieux**. Aussi, à l'issue du diagnostic environnemental, **un plan de gestion et un plan d'aménagement** ont été rédigés pour définir et planifier les actions à mettre en oeuvre sur le site.

A ce titre, une implication des usagers du site tels que Voies Navigables de France (VNF), les associations de pêcheurs, mais aussi les exploitants agricoles, s'est concrétisée par la mise en place de conventionnements. Une convention de mise à disposition existe entre la commune et la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), laquelle a consenti un bail à un agriculteur local en vue de la gestion extensive des prairies. Ces démarches permettent d'**agir de manière concertée** en respectant la sensibilité du site ENS et les activités humaines locales.

Une autre problématique a été rencontrée sur les gravières : la présence de plusieurs **plantes dites « invasives »**. Ces végétaux exotiques, introduits par l'homme, ont tendance à se propager rapidement et peuvent même supplanter la flore autochtone. Deux de ces plantes, originaires d'Amérique du Nord, sont particulièrement abondantes sur l'ENS : **l'Elodée à feuilles étroites** occupant les plans d'eau et **le Solidage** qui forment souvent des friches herbacées denses. Ces dernières se reconnaissent de loin au moment de la floraison car elles portent alors de belles inflorescences jaunes. Cependant, il ne faut pas se laisser charmer par ces jolies fleurs et surtout ne pas les cueillir ! En effet, la prolifération de ces plantes, qu'elles soient terrestres ou aquatiques, peut poser des problèmes sérieux dans les écosystèmes en conduisant à la disparition d'espèces végétales et animales de nos régions.



Un panneau d'accueil a été installé aux portes de l'ENS « Les Gravières de Novéant ».

Avec le présent infosite, ces outils de communication témoignent de la volonté de la Communauté de Communes du Val de Moselle de partager avec ses habitants les richesses du patrimoine naturel de la vallée de la Moselle.

Comportements respectueux à adopter sur l'ENS



Sauf personnes autorisées

Actuellement, l'accueil du grand public n'est pas encore coordonné sur le site ENS. A terme, la signalétique qui sera mise en place rappellera aux visiteurs et aux promeneurs les précautions à prendre pour ne pas nuire aux milieux et aux espèces. Nous vous remercions par avance de bien vouloir suivre ces consignes lors de vos futures promenades.



Pour plus de renseignements

Communauté de Communes du Val de Moselle, Maître d'ouvrage

Place de la Gloriette
57130 Ancy-sur-Moselle
Tél. : 03 87 33 24 78
Courriel : valdemoselle@ccvm.fr

Mairie de Novéant-sur-Moselle

Place de la République
57680 Novéant-sur-Moselle
Tél. : 03 87 52 80 11
Fax : 03 87 52 80 14
Courriel : mairie-noveant@wanadoo.fr

Conseil Général de la Moselle, Co-financeur

Bureau des Espaces Naturels Sensibles et des Zones Humides
Tél. : 03 87 78 07 43
Site internet : www.cg57.fr/ens

Agence de l'eau Rhin-Meuse, Co-financeur

Tél. : 03 87 34 47 00
Site internet : www.eau-rhin-meuse.fr



© 2014 Communauté de Communes du Val de Moselle / Chartre graphique : CG57 / Rédaction : ESOPE et CROC / Conception et mise en page : CROC / Crédit photo page 1 : Joëlle DEMANGE - CCVM / Illustrations : Alexis NOUAILHAT / Directeur de publication : Gilles SOULLIER, Président de la CCVM

Enjeux et gestion durable de l'ENS



Elodée à feuille étroite



Solidage



Les plantes invasives ne doivent pas être cueillies afin de limiter leur expansion dans nos régions au détriment de notre flore et de notre faune locales.

Consignes



Contact



Les Gravières de Novéant-sur-Moselle, une nature à portée de main...



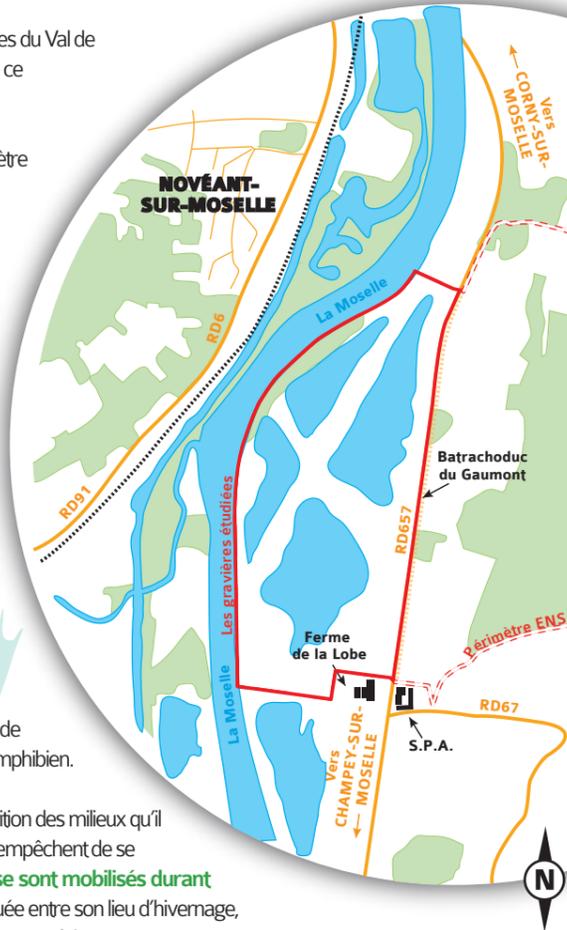
Situées dans le **Parc naturel régional de Lorraine**, aux portes de l'agglomération messine, les Gravières de Novéant-sur-Moselle se trouvent dans le lit majeur de la Moselle, en zone d'expansion des crues, au cœur d'un paysage à l'identité forte. Ces plans d'eau sont issus d'une ancienne exploitation de matériaux alluvionnaires qui a eu lieu dans les années 1980 et qui a conduit à une dégradation d'**écosystèmes exceptionnels** constitués en majorité de prairies et de milieux humides.

Epaulée par le Conseil Général de la Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Communauté de Communes du Val de Moselle a souhaité œuvrer pour **une reconversion de ce site façonné par l'homme** afin de faire renaître ce patrimoine naturel de la vallée de la Moselle, de le préserver et de le mettre en valeur.

Dans cette perspective, **une expertise écologique** a été réalisée en 2009. A l'issue de cette étude, un périmètre de 160 ha englobant les gravières et une zone forestière située de l'autre côté de la RD 657, a été classé en Espace Naturel Sensible (ENS) du département de la Moselle au vu des richesses écologiques en présence.

L'objectif de cet ENS est de délimiter **un ensemble fonctionnel**, prenant en compte les espèces présentes sur les gravières mais aussi les milieux qu'elles utilisent tout au long de leur cycle biologique. Deux espèces phares ont justifié la création de ce périmètre ENS : un mammifère, le Castor d'Europe, et un amphibien, le Crapaud commun.

A terme, l'objectif est **de maintenir, voire d'améliorer, la biodiversité** des gravières dans le cadre d'un projet intégrant au mieux les activités humaines réalisées sur le site.



La restauration des continuités écologiques pour la petite faune...

Contrairement au nom qu'il porte, **le Crapaud commun** est un animal qui s'est considérablement raréfié dans nos régions. Or, aujourd'hui, les Gravières de Novéant-sur-Moselle constituent un bastion pour cet amphibien.

A l'image d'autres espèces, son déclin est lié à la disparition des milieux qu'il utilise mais aussi aux obstacles tels que les routes, qui l'empêchent de se déplacer. C'est la raison pour laquelle **des bénévoles se sont mobilisés durant plusieurs années** pour l'aider à franchir la RD 657, située entre son lieu d'hivernage, le bois de Gaumont, et les gravières dans lesquelles il se reproduit.

Cette aventure humaine a permis de mettre en évidence un **« nœud » important dans les continuités écologiques régionales**. C'est ce qui a justifié la création du « batrachoduc du Gaumont », ouvrage qui permet désormais à la petite faune de traverser la route en toute sécurité.



Crayon de Castor



Le Castor d'Europe : un rongeur ingénieux s'installe sur les gravières...

Le Castor d'Europe est un mammifère qui avait disparu de Lorraine il y a plusieurs siècles. Dans les années 1980, il y a fait son retour suite à **la réintroduction d'individus** issus de la vallée du Rhône, sur la Moselle en amont de Nancy. Depuis, il est suivi par le Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine (GEML).

Sa présence est attestée dans le secteur de Novéant depuis 2005. Très discret, le castor recherche des rives boisées et calmes. Exclusivement végétarien, il se nourrit de feuilles, de plantes aquatiques ou de l'écorce des arbres. Sa présence est positive pour la végétation des berges et améliore la stabilité de ces dernières en dynamisant le système racinaire des saules.



De nombreux oiseaux remarquables...

Plus de **80 espèces d'oiseaux** fréquentent l'ENS, la majorité d'entre elles nichant sur place. Les plans d'eau et les milieux naturels adjacents fournissent en effet des conditions favorables à un cortège d'oiseaux diversifié, comportant plusieurs espèces typiques des vallées alluviales.

L'ENS de Novéant dispose ainsi de potentialités fortes pour accueillir des espèces d'oiseaux remarquables comme **le Milan noir, le Busard des roseaux** et **le Martin pêcheur**.

D'autres espèces comme **le Petit Gravelot** et **la Cigogne blanche** nichent à proximité de l'ENS et pourraient à l'avenir établir leur nid sur le site et profiter ainsi de la quiétude des Gravières de Novéant-sur-Moselle.



Le Milan noir, le Busard des roseaux et le Martin pêcheur ont été observés sur l'ENS pendant les inventaires écologiques.



Une flore caractéristique des zones humides, discrète mais bien présente !

La végétation de l'ENS présente la particularité de rassembler **des espèces caractéristiques des zones humides** et d'autres se développant davantage dans **des prairies sèches**.

Trois espèces végétales remarquables ont été recensées sur le site en 2009.

Le Faux-riz, une graminée ressemblant à la céréale que nous connaissons, est présent dans son habitat classique, sur la berge d'un plan d'eau.

Dans les eaux peu profondes de la Moselle, une plante aquatique peu commune a été trouvée : **la Vallisnérie**.

Enfin, dans les friches sèches qui bordent les plans d'eau, plusieurs centaines de pieds de **la Saxifrage granulée**, une fleur blanche, ont été recensés.

Une nouvelle gestion pour les prairies !



Après l'exploitation de granulats, les Gravières de Novéant-sur-Moselle étaient bordées de cultures, de friches herbacées et de quelques prairies. A l'issue des inventaires écologiques menés en 2009, **les friches herbacées du périmètre ENS se sont avérées très attractives pour la faune et en particulier pour les insectes**.

En effet, plusieurs espèces remarquables y ont été observées, dont deux inféodées aux friches et prairies humides : **le Cuivré des marais**, un papillon vivement coloré, et **le Criquet ensanglanté**. Dans les secteurs plus secs, **la Mante religieuse** était aussi présente.

Pour maintenir l'attractivité de ces friches pour la faune, un entretien léger de la végétation y sera dorénavant réalisé tous les deux ans.



Concernant les cultures, elles ont fait l'objet d'**une conversion en prairie**. Afin d'augmenter le potentiel d'accueil du site pour la faune et la flore, un cahier des charges a été soumis à l'agriculteur exploitant. Il vise à un changement des pratiques agricoles et à une gestion plus respectueuse du cycle de développement des espèces animales et végétales en présence.

Ces pratiques dites « extensives » ont été mises en place, suite à la conversion des cultures en prairies. Elles concernent la date et le nombre de fauches ou encore l'interdiction des produits phytosanitaires et des fertilisants. Elles contribuent également à **l'amélioration de la qualité de la ressource en eau**.



Sur l'ENS, la cueillette des fleurs n'est pas autorisée. Profitez-en au contraire pour bien observer leur couleur et sentir leur odeur !

